Facture N° 231480318 du 19/06/2023



VitalAire

VITALAIRE EST 15, rue CAMUS

90000 BELFORT Tél.: 0969 369 008

N° Identifiant: 902600014

Code payeur : 7307000066 Code client: 0988411431

/70000854

MMC PRAECONIS **6 RUE PAUL MOREL**

BP 80283

Patient: JEAN YOHANN

30 ANNEGRAY

70006 VESOULSERVENCE COURRIER LE

0 3 JUIL. 2023

70310 LA VOIVRE

No S.S.: 1890670310045 67 Date de naissance: 30/06/1989

N° adhérent: 189067031004567

Désignation

Quantité

P.U. H.T. **Total** H.T.

5,19

LPPR TTC Unitaire

T V

Commande N° 0013875310 du 16/01/2023 pour JEAN YOHANN - 70310 LA VOIVRE

F09.TL1

VITALAIRE S.A., S.A. au capital de 6.821,760 EUR, 6 Rue Cognacq-Jay - 75341 PARIS CEDEX 07. RCS PARIS B 425039773, TVA FR 11425039773

PPC, apnée som, télés. (> 112h), forfait hebdo 9.TL1

Période du 23/05/2023 au 29/05/2023 soit 1 Semaine(s)

5,19

Prestation 20.00

Matériel repris

Code LPPR: 1187880

PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1

15.58

F09.TL3

PPC, apnée som, télés. (< 56h), forfait hebdo 9.TL3

Période du 30/05/2023 au 19/06/2023 soit 3 Semaine(s) 1.33

Frais

Prestation

4.00

20.00

Code LPPR: 1192987

PPC, apnée sommeil, télésuivi (- de 56h), hebdo 9.TL3

4.00

Montant total facturé (RO + RC):

Part complémentaire : (RC

Prise en charge régime obligatoire (RO):

11,03 / Dép **Ventes**

27,58 16,55

0,00): 11,03

Taux 20,00

Prestations

Transports

1,84

TVA

11,03

Total T.T.C.

Total

9,19

1,84

MMC PRAECONIS

11,03

A découper et joindre à votre règlement

Adresse de règlement:

CS 70588

VitalAire Centre de Gestion

13594 Aix en Provence cedex 3

231480318

Agence:

Numéro:

431

Client:

7307000066

Date:

19/06/2023

Montant (EUR):

11,03

Net à payer : 11,03 EUR

Règlement par Virement av bor pour le 16/07/2023

T.V.A. Acquittée sur les débits



Page 1(1)

ACTIONS OPTIONS ASSOCIÉES OUTILS

Options de filtre

Ordre de tri: 1-Spéc fac, taux

Payeur Numéro facture		0001490247 231480317			MSA DE HAUTE SAONE		
					Année facture		2023
Nom	Fac group	Fac/Pt	DtEch	Dev	TTx	Taux change	Montant devises
FACTMVX		190623	160723	EUR	01	1.000000	16.55 D
RNOFMIE		230623	160723	FUR	01	1.000000	16.55 C

SERVICE COURRY 03 JUIL. 2023

MODIFIER

signature du pharmacien

ou du fournisseur

feuille de soins pharmacien ou fournisseur

numéro de facture (facultatif)

Duplicata

231480317

joindre la prescription sauf si renouvellement

R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale de des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

de signer

11 11005 05	Art.
Page 1(1)	Art. L. 212-1 du Co

19062023

PERSONNE RECEVANT les SOINS et ASSURE(E) PERSONNE RECEVANT les SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le pharmacien ou le fournisseur) **JEAN YOHANN** (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) numéro d'immatriculation 027050000 1890670310045 code de l'organisme de rattachement $\{(X,Y),(X,Y),(Y),(X,Y)\}$ 30061989 en cas de dispense d'avance des frais date de naissance (à remplir par le pharmacien ou ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soins n'est pas l'assuré(e)) le fournisseur) nom et prénom JEAN YOHANN (nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu)) 0001490247 numéro d'immatriculation 0988411431 ADRESSE de L'ASSURE(E) 70310 LA VOIVRE 30 ANNEGRAY IDENTIFICATION de la STRUCTURE IDENTIFICATION du PHARMACIEN ou du FOURNISSEUR SERVICE COURRIER . VITALAIRE EST 431 15, rue CAMUS 03 JUIL. 2023 90000 BELFORT PHARMACIEN REMPLACANT nom et prénom dispositif de coordination 902600014 identifiant de soins - réseau de santé IDENTIFICATION du PRE RIPTEUR et de la STRUCTURE dans laquelle il exerce nom et prénom raison sociale MIKAIL LUIS nº de la structure 10001841070 identifiant (AM. FINESS ou SIRET) CONDITIONS de PRISE en CHARGE de la PERSONNE RECEVANT les SOINS 31012023 31012023 date de l'accord préalable (le cas échéant) date de la prescription médicale X MALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne suivante) SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précédé de "* acte conforme au protocole ALD action de prévention et les recommandations importantes) . . الله ١٨٠ ساله المارات accident causé par un tiers : non X AT/MP numéro tarification détaillée Commande N° 0013875310 du 16/01/2023 Période du 23/05/2023 au 29/05/2023 soit 1 Semaine(s) PPC, apnée sommeil, télésuivi (+112 h), forfait hebdo 9.TL1 Taux de prise en charge: 60.00 % LPPR unitaire: 15.58 EUR Matériel 9.35 EUR Total facturé : repris 1187880 Code LPPR: CHEST OF THE PARTY OF THE Période du 30/05/2023 au 19/06/2023 soit 3 Semaine(s) PPC, apnée sommeil, télésuivi (- de 56h), hebdo 9.TL3 LPPR unitaire: 4.00 EUR Taux de prise en charge: 60.00 % 7.20 EUR Code LPPR: 1192987 Montant total facturé RO: 16,55 EUR MONTANT TOTAL 27,58 en euros X X l'assuré(e) n'a pas payé la part obligatoire l'assuré(e) n'a pas payé la part complémentaire impossibilité

signature de

l'assuré(e)



quelques conseils pour remplir votre feuille de soins

Le bon remplissage de votre feuille de soins est la garantie de votre remboursement par l'assurance maladie.

La première information à donner concerne la personne recevant les soins et l'assuré(e) :

Si vous ne payez pas votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci remplira l'ensemble de cette rubrique, sur présentation de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne.

Si vous payez votre pharmacien ou votre fournisseur, celui-ci indiquera uniquement vos nom et prénom, dans la zone prévue, selon vos indications ou au vu des informations portées dans votre carte Vitale ou sur l'attestation papier qui l'accompagne.

Les autres zones seront remplies par vous même (le code de l'organisme de rattachement n'est pas à préciser).

- vous êtes la personne recevant les soins et vous êtes assuré(e) social(e), inscrivez seulement :
 - votre numéro d'immatriculation (en vous aidant de votre carte Vitale ou de l'attestation papier qui l'accompagne).
- vous êtes la personne recevant les soins et vous n'êtes pas assuré(e) social(e), indiquez :
 - votre numéro d'immatriculation,

ou (si celui-ci ne vous a pas été communiqué),

- votre date de naissance,
- le nom et le prénom de l'assuré(e) auquel (à laquelle) vous êtes rattaché(e) et son numéro d'immatriculation,
- · complétez enfin cette rubrique en indiquant l'adresse de l'assuré(e).

Toutes les autres rubriques de la feuille de soins sont à compléter par votre pharmacien ou votre fournisseur, y compris le numéro de facture qui est une zone facultative destinée à son usage.

- * Si vos soins sont dispensés au titre de l'article L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, il doit le préciser dans la case prévue à cet effet.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident causé par un tiers, précisez-le lui ainsi que la date de cet accident. Ces renseignements doivent **obligatoirement** figurer sur la feuille de soins car ils permettent à l'assurance maladie de récupérer les frais relatifs à l'accident auprès de l'assureur concerné.
 - Si vos soins sont en rapport avec un accident du travail, dont vous avez été victime, ou avec une maladie professionnelle, présentez-lui la feuille d'accident du travail/maladie professionnelle qui vous a été remise par votre employeur ou par votre organisme d'assurance maladie.

Recommandations importantes:

Le double de votre prescription médicale doit être joint à l'envoi de votre feuille de soins (sauf en cas de renouvellement, ou s'il a été joint à la demande d'accord préalable).

Prévenez votre organisme d'assurance maladie en cas de changement intervenant dans votre situation, par exemple :

- changement de compte bancaire, postal ou de caisse d'épargne : adressez-lui le relevé d'identité correspondant.
- changement d'organisme d'assurance maladie : prenez contact avec votre nouvel organisme d'assurance maladie pour le transfert de votre dossier afin de ne pas retarder le remboursement de vos soins et prestations, n'oubliez pas également d'indiquer votre nouvelle adresse sur la feuille de soins.
- * Si le pharmacien ou le fournisseur a coché la case "SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1", la feuille de soins doit être adressée à l'organisme gestionnaire mentionné sur votre attestation de pensionné(e).

N'oubliez pas de signer votre feuille de soins.